

Fiche technique sur les aspects environnementaux et sociaux

Informations générales

Intitulé du projet :	CFL MATERIEL ROULANT
Numéro du projet :	2017-0570
Pays :	Luxembourg
Description du projet :	Financement du programme d'acquisition de matériel roulant des Chemins de Fer Luxembourgeois pour la période 2018-2022.
EIE exigée :	Non

Projet faisant partie du programme « empreinte carbone¹ » : Non

Évaluation des incidences environnementales et sociales

Évaluation des incidences environnementales

Le projet consiste en l'acquisition par la Société Nationale des Chemins de Fer Luxembourgeois, en abrégé « les CFL » de 34 rames automotrices à 2 niveaux destinées aux dessertes ferroviaires au sein du Grand-Duché du Luxembourg (GDL) et aux relations transfrontalières avec la France et la Belgique.

Les nouvelles automotrices remplaceront 22 anciennes automotrices arrivant en fin de vie et augmenteront la capacité du parc de matériel roulant pour répondre à la croissance du nombre de passagers. Aucun impact négatif pour l'environnement n'est attendu. Le matériel remplacé sera radié et une provision a déjà été mise en place par les CFL pour financer le désamiantage du matériel actuel.

Le projet est hors du champ d'application de la Directive 2011/92/UE et n'est donc pas soumis à une Évaluation des incidences environnementales (EIE), étant donné que la fabrication et l'utilisation de matériel roulant ne sont pas incluses dans les annexes de ladite Directive.

Les CFL ne projettent pas de construire de nouvelles infrastructures ou un nouvel atelier en conséquence directe de l'acquisition de ces nouvelles rames automotrices.

Une grande partie de la maintenance des trains sera réalisée par les CFL dans les ateliers existants. Les CFL ont investi entre 2009 et 2016 dans de nouvelles infrastructures de maintenance, qui se composent d'un centre de réparation rapide (CRR) et d'un atelier central (AC). L'atelier central est composé de trois halls principaux adaptés à tous les types de matériel dont disposent les CFL. Le centre de remisage (CR) qui comprend aussi les installations de lavage de trains a été mis en place durant la même période. Les installations ont suffisamment d'espace pour accueillir les nouveaux trains.

Le matériel neuf remplace du matériel existant en augmentant le confort et la capacité totale du parc (en nombre de places assises) permettant dans une logique d'offre cadencée de renforcer l'offre aux usagers CFL avec 8% de trains en plus sur les axes concernés et 45% de places assises offertes en plus.

¹ Seuls sont retenus les projets entrant dans le périmètre du programme pilote, selon la définition donnée dans le projet de méthodologie de la BEI mise en place pour évaluer l'empreinte carbone, pour autant que les émissions estimées dépassent les seuils fixés dans la méthodologie, à savoir plus de 100 000 tonnes de CO₂e par an en valeur absolue (brut) ou 20 000 tonnes de CO₂e par an en valeur relative (net) – tant pour les hausses que pour les économies.

Luxembourg, 31 Janvier 2017

Les efforts des CFL portent actuellement sur une optimisation de l'exploitation des infrastructures d'entretien et ferroviaires mises en service ou en cours de réalisation comme la nouvelle ligne vers Bettembourg.

Par rapport au scénario du statu quo, l'investissement améliore l'attractivité du mode ferroviaire par rapport aux modes routiers et devrait contribuer à une réduction relative du volume du trafic routier interne au GDL et transfrontaliers avec la France et la Belgique. Cela aura pour effet de limiter les émissions de gaz à effet de serre, des polluants et les émissions sonores associées à la mobilité sur le territoire concerné.

Les nouveaux trains seront conformes aux spécifications techniques d'interopérabilité (STI) relatives à l'émission de bruit et à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Les CFL sont certifiés ISO 9001. Dans le but de minimiser son empreinte écologique, la protection du climat, la protection contre le bruit et la gestion des déchets font partie de la politique du Groupe CFL. Sept sites des CFL mais également les sociétés filiales CFL Multimodal, CFL Technics et CFL Terminals se sont vus décerner le label de la « Superdréckskesch » pour leur action responsable et leur engagement au profit de l'environnement. Grâce à leurs efforts pour trier tous les déchets et les éliminer proprement, les deux ateliers des CFL ont par ailleurs été certifiés ISO 14001, tout comme les sociétés filiales CFL Multimodal, CFL Technics et CFL Terminals. L'ensemble de l'énergie de traction des trains voyageurs CFL est fourni au travers d'un contrat pour l'énergie « Nova Naturstrom » depuis 2008. Nova Naturstrom garantit une production de l'électricité fournie aux CFL à partir de sources d'énergie renouvelables (95 % hydraulique et 5 % éolienne).

Enfin, en constante coopération avec les différentes autorités, les CFL s'efforcent de rendre accessible le transport public à tout le monde et surtout aux personnes à mobilité réduite (PMR). Les gares et arrêts du réseau ferré luxembourgeois ainsi que le matériel roulant (trains et bus) seront aménagés pour accueillir l'ensemble des usagers. Le plan de modernisation des gares et arrêts prévoit entre autres l'installation de rampes ou d'ascenseurs partout où cela est techniquement réalisable.

Consultation publique et dialogue avec les parties prenantes, le cas échéant

Le Promoteur est en dialogue régulier avec les associations et acteurs du transports public sur le territoire de la Grande Région, y compris la Grande Région et avec les associations de et pour personnes en situation de handicap et les personnes à mobilité réduite (PMR) (telles que Handicap Luxembourg - association nationale).

Conclusions et Recommandations

Le projet aura des effets positifs sur l'environnement à travers l'amélioration de la performance du mode ferroviaire par rapport aux autres modes et l'incorporation au matériel neuf des technologies récentes, qui améliorent l'efficacité énergétique et réduisent les émissions à la source.

Le projet est acceptable pour la Banque du point de vue environnemental et social.